

Le pluralisme local

8 février 2024 - 9h à 18h

Inscription obligatoire

Amphithéâtre Ellul - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Inscription

- Date limite : 05 février 2024
- Lien d'inscription :
Cliquer **ICI** ou QR Code



Responsables scientifiques :

Florence Lérique, Professeure de droit public, Université Bordeaux Montaigne

Stéphane Manson, Professeur de droit public, Université de la Rochelle

Contact :

Caroline Almeida, Gestionnaire, Institut Léon Duguit

Mail : caroline.almeida@u-bordeaux.fr

09h

Allocutions d'ouverture

M. Jean-Pierre Sueur, *Ancien ministre, ancien sénateur et élu local*
 M. Pierre Hurmic, *maire de Bordeaux (Sous réserve)*
 Anne Fahmy, *conseillère municipale de Bordeaux*

09h30

Introduction

Florence Lérique, *Professeure de droit public, Université Bordeaux-Montaigne*
 Stéphane Manson, *Professeur de droit public, La Rochelle Université*

I- Le pluralisme, de la Constitution aux assemblées locales

Sous la présidence de **Sylvain Niquège**, *Professeur de droit public, Université de Bordeaux*

A- Aux sources du pluralisme local

10h

L'apport de la jurisprudence constitutionnelle au pluralisme local, une voie de parlementarisation ?

Charles-Edouard Sénac, *Professeur de droit public, Université de Bordeaux*

10h20

Les insuffisances du pluralisme à l'échelon communal

Sébastien Denaja, *Maître de conférences en droit public, Université de Toulouse-Capitole*

Débat avec la salle

10h50

Pause café**B- Du pluralisme national au pluralisme local**

11h10

L'emboîtement des pluralismes

Yves Poirmeur, *Professeur de science politique, Université Paris-Saclay (UVSQ)*

11h30

Acclimatation du pluralisme au niveau local : droit administratif versus droit constitutionnel

Michel Verpeaux, *Professeur émérite de droit public, Université Panthéon-Sorbonne*

Débat avec la salle

12h

Pause café**II- Le pluralisme, de l'assemblée locale aux citoyens**

Sous la présidence de **Grégory Kalfèche**, *Professeur de droit public, Université Toulouse-Capitole*

A- Le déploiement du pluralisme au sein de l'assemblée locale

13h30

La déontologie contre le pluralisme ?

Aude Rouyère, *Professeure de droit public, Université de Bordeaux*

13h50

Le travail politique d'opposition dans les collectivités territoriales

Rémi Lefebvre, *Professeur de science politique, Université de Lille*

14h10

Le budget, un moment de pluralisme ?

Vincent Dussart, *Professeur de droit public, Université Toulouse-Capitole*

Débat avec la salle

14h40

Pause café**B- Le déploiement du pluralisme au-delà de l'assemblée locale**

15h15

Le pluralisme des légitimités. Réflexions à partir du cas lyonnais

Christophe Chabrot, *Maître de conférences en droit public, HDR, Université de Lyon Lumière Lyon 2*

15h35

Le pluralisme grâce aux assemblées locales de citoyens et listes participatives citoyennes

Marine Fleury, *Maîtresse de conférences en droit public, Université de Picardie Jules Verne*

III- Le pluralisme local, des certitudes aux doutes

16h

La démocratie locale est-elle illibérale ?

Eric Kerrouche, *Directeur de recherche au CNRS, Sénateur des Landes*

16h30

Propos conclusifs

Olivier Beaud, *Professeur de droit public, Université Paris Panthéon-Assas*

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

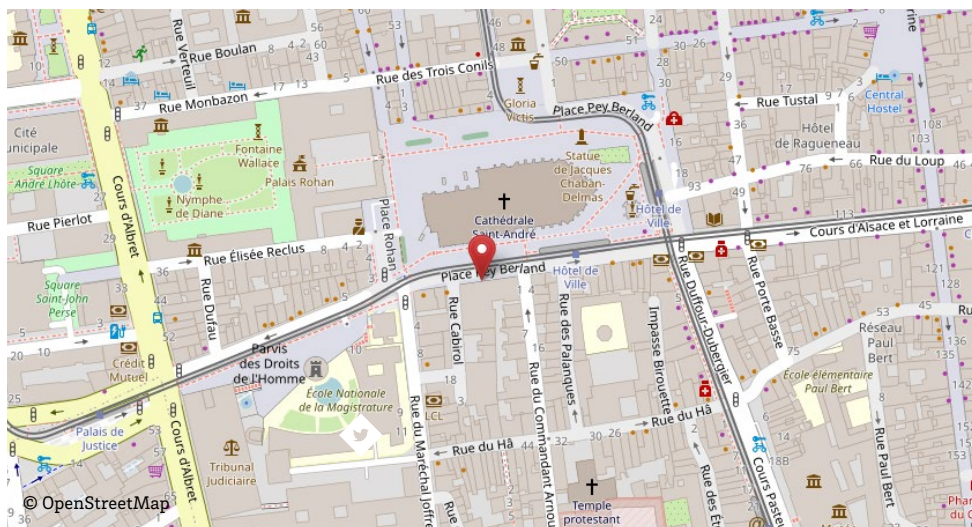
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (40 min environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

 <https://ild.u-bordeaux.fr>

 Institut Léon Duguit

 @InstitutLDuguit